



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



26^e CONFÉRENCE SANITAIRE PANAMÉRICAINNE **54^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL**

Washington, D.C., E-U A, 23-27 septembre 2002

RÉSOLUTION

CSP26.R11

ÉVALUATION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET PROGRAMMATIQUES POUR 1999-2002

LA 26^e CONFÉRENCE SANITAIRE PANAMÉRICAINNE,

Ayant examiné le document CSP26/9 « Évaluation des orientations stratégiques et programmatiques 1999-2002 » ;

Tenant compte de la résolution CSP25.R4 adoptée par la 25^e Conférence sanitaire panaméricaine, notamment le paragraphe 3b qui demande au Directeur de procéder à une évaluation de l'impact de la coopération technique en utilisant les orientations stratégiques comme cadre de référence ;

Ayant été informé de situations qui causent des préoccupations et font état, d'une part du taux élevé de manquement à l'atteinte des objectifs régionaux adoptés par l'Organisation pour la période 1999-2002 et d'autre part du pourcentage élevé d'objectifs considérés comme non mesurables, parce que l'information disponible est insuffisante, difficile à obtenir, non à jour ou non comptable ; et

Constatant que le document sous référence ne répond pas pleinement au but visé dans la résolution CSP25.R4,

DÉCIDE :

1. De considérer que le mandat émané de la 25^e Conférence sanitaire panaméricaine à ce sujet n'a pas été intégralement exécuté.
2. De demander au Directeur de mettre au point un nouveau document qui sera soumis au Conseil directeur devant avoir lieu en 2003.

(Septième réunion, le 26 septembre 2002)